



Le triathlon du Nautil

21^{ème} EDITION

VENDREDI 8 MAI 2020



Règlement général de la compétition

Article 1 : Comité d'organisation

Le Triathlon du NAUTIL est une organisation de La Brie Francilienne Triathlon (Affiliée FFTRI) avec le concours du Comité Départemental de Seine et Marne de Triathlon, de la communauté d'agglomération Paris-Vallée de la Marne et du S.M.A.M. L'épreuve est inscrite au challenge jeune Ile de France.

Article 2 : Participation

La compétition est ouverte aux licenciés FFTRI, UNSS et non licenciés, des catégories « jeunes » (mini-poussins à juniors) à « adultes » (sénior et masters).

Le déroulement des épreuves s'effectue suivant le cahier des charges de la FFTRI avec les 3 épreuves, natation, vélo et course à pied, en continu.

Les concurrents devront se soumettre aux instructions qui lui seront données par le directeur de course, l'arbitre principal et les médecins de la course.

La réglementation de la FFTRI s'applique à cette compétition. Elle est consultable sur le site fédéral : [réglementation](#).

Article 3 : Tarifs

Les concurrents non licenciés à un club FFTRI doivent s'acquitter, en plus des frais d'organisation, d'un pass compétition de 2 € (assurance)

Pour les règlements par chèque bancaire à l'ordre de La Brie Francilienne Triathlon.

	Licencié (s)	Non licencié (s)
XS F Course Découverte Féminine individuel (2000 et avant)	5€	+2€ pass compét
XS F Course Découverte Féminine relais (2000 et avant)	10€/équipe	+2€ pass compét/pers
XS H Course Découverte Hommes individuel (2000 et avant)	15€	+2€ pass compét
XS H Course Découverte Hommes relais (2000 et avant)	30euros/équipe	+2€ pass compét/pers
XS H Course Découverte Mixte relais (2000 et avant)	30euros/équipe	+2€ pass compét/pers
Courses jeunes (2001 à 2014)	5€	+2€ pass compét
Courses jeunes (2001 à 2014) – challenge idf (réservé clubs)	4€	+2€ pass compét
Courses découvertes : Inscription sur place + 5€		

Attention : les non licenciés doivent présenter un certificat médical avec la mention sport en compétition de moins de 1 an à la date de l'épreuve ou une licence avec la mention sport en compétition.

Article 4 : Distances & Horaires

Catégories	Distances	Horaires parc à vélo	Horaires	Durées courses
XS F & Relais F	Natation 200m, VTT 4km, cap 1500m (8 longueurs, 2 tours, 1 tour)	9h Parc 1	10h	0h55
XS H & Relais H	Natation 300m, VTT 6km, cap 2000m (12 longueurs, 3 tours, 1 tour)	10h Parc 2	11h	1h
Cadets, Juniors F & H	Natation 300m, VTT 6km, cap 2000m (12 longueurs, 3 tours, 1 tour)	11h30 Parc 1	12h15	0h45
Minimes H	Natation 300m, VTT 6km, cap 2000m (12 longueurs, 3 tours, 1 tour))	12h30 Parc 2	13h15	0h45
Minimes F	Natation 300m, VTT 6km, cap 2000m (12 longueurs, 3 tours, 1 tour)	13h15 Parc 1	14h	0h50
Benjamins	Natation 200m, VTT 4km, cap 1500m (8 longueurs, 2 tours, 1 tour)	14h15 Parc 2	14h45	0h45
Benjamines	Natation 200m, VTT 4km, cap 1500m (8 longueurs, 2 tours, 1 tour)	15h Parc 1	15h30	0h45
Pupilles H	Natation 100m, VTT 2.2km, cap 800m (4 longueurs, 1 tour, 1 tour)	15h45 Parc 2	16h15	0h25
Pupilles F	Natation 100m, VTT 2.2km, cap 800m (4 longueurs, 1 tour, 1 tour)	16h20 Parc 1	16h50	0h25
Poussins, mini-poussins	Natation 50m, VTT 1.5km, cap 500m (2 longueurs, 1 tour, 1 tour)	16h50 Parc 2	17h15	0h20
Poussines, mini-poussines	Natation 50m, VTT 1.5km, cap 500m (2 longueurs, 1 tour, 1 tour)	17h20 Parc 1	17h45	0h20

Les relais mixtes partiront en même temps que la course XS H.

Article 5 : Parcours **Seuls les VTT & VTC sont autorisés !**

- Poussins et mini-poussins M et F : vélo et course à pied



- Pupilles M et F: vélo et course à pied



- Benjamins M et F: vélo et course à pied



- Minines, Cadets et Juniors Filles et Garçons: vélo et course à pied



- XS F Découverte Femmes et Relais Femmes: vélo et course à pied



- XS H Découverte Hommes, Relais hommes et Relais mixte: vélo et course à pied



Article 6 : Inscriptions

Inscription par internet sur notre site www.bftriathlon.fr

La date limite des inscriptions par internet est fixée au **5 mai 2019 à 23h59.**

Des inscriptions sur place pourront être prises en compte le jour de l'épreuve dans la limite des places disponibles avec une majoration de 5€, au maximum 1 heure avant le départ de la catégorie concernée.

Les engagements seront retenus dans l'ordre chronologique d'arrivée des bulletins d'inscription. Tout engagement nous parvenant incomplet est déclaré nul.

Les mineurs non licenciés devront présenter une autorisation parentale.

Les concurrents non licenciés à un club FFTRI doivent fournir un certificat médical de non contre-indication à la pratique du sport en compétition, de moins d'un an

Tout concurrent qui ne serait pas en mesure de présenter une licence ou un certificat médical valide ne sera pas autorisé à prendre le départ.

En cas de désistement ou d'empêchement, aucun remboursement de l'inscription ne sera effectué, sauf raison médicale justifiée d'un certificat médical.

Article 7 : Accès

En venant de l'A4, prendre N104, sortie 16, 1er rond-point, 2ème sortie, suivre Le Nautil / Roissy-en-Brie, 2ème rond-point, 2ème sortie, suivre Le Nautil / Roissy-en-Brie, arrivée 500m le Nautil.

En venant de l'A5-A6, prendre N104, sortie 16, 1er rond-point, 3ème sortie, suivre Le Nautil / Roissy-en-Brie, arrivée 500m le Nautil.

Parking : Le nombre de place sur le parking du Nautil sera limité. Merci de votre compréhension.

En cas de besoin, vous pourrez utiliser le parking de l'Intermarché ou du gymnase Nelson Mandela un peu plus loin ou certains chemins proches du Nautil.

Il est totalement interdit de se garer le long de la RD 21 (route devant le Nautil). Contrôles réguliers faits par la police.

Article 8 : Retrait des dossards

Le retrait des dossards aura lieu :

De 8h15 à 10h30 pour les courses XS

De 10h30 à 15h pour les courses jeunes

Lors de la remise des dossards, chaque concurrent doit émarger la feuille de départ après présentation de la licence FFTRI (pour les licenciés) ou signature du pass compétition (pour les non-licenciés). Les concurrents non licenciés devront présenter un certificat médical de "non-contre-indication à la pratique du sport en compétition" de moins d'un an à la date de l'épreuve pour pouvoir y participer.

Chaque concurrent devra disposer de son propre équipement.

Pour les courses, l'organisation fournira un dossard et une puce à rendre à la fin de la compétition

Vestiaires et toilettes: l'accès aux vestiaires et toilettes de la piscine du Nautil sera autorisé aux concurrents.

Article 9 : Matériel

Chaque athlète doit prévoir son propre matériel.

Les participants peuvent être soit en trifonction soit en maillot de bain (rajouter un tee shirt/short pour les parties terrestre).

Pour cette compétition, il est indispensable d'avoir bonnet, casque, un porte dossard ou 6 épingles.

Seuls les VTT & VTC sont autorisés !

Les cyclo-cross, vélos de route et les prolongateurs sont interdits !

Interdiction d'être en chaussure dans la piscine.

Article 10 : Chronométrage, classement et résultats

Un système de chronométrage avec puce sera utilisé.

Les puces fournies aux concurrents devront être remise à l'organisateur à la fin de l'épreuve.

Seuls les concurrents ayant terminés l'épreuve seront classés. Les prix ne sont pas cumulables. Les récompenses ne seront remises qu'aux triathlètes présents.

- Classement relais : 1ère équipe au scratch, toutes catégories femmes et 1ère équipe au scratch, toutes catégories hommes.

- Classement individuel : Mini-poussins, Poussins, Pupilles, Benjamins, Minimes, Cadets, Juniors, Séniors, Masters pour les Femmes et les Hommes.

Les résultats seront publiés sur notre site au plus tard le lendemain de l'épreuve.

Remise des prix :

12h pour les courses découvertes

17h30 pour les courses Jeunes.

Article 11 : Services médicaux

Services médicaux assurés par l'organisation, un poste de secourisme interne à l'épreuve (PAPS).

Article 12 : Assurance et responsabilité de l'organisateur

Les organisateurs sont couverts pour les risques en responsabilité civile auprès de l'assurance de la F.F.TRI.

Les concurrents sont couverts par leur licence FFTRI pour les licenciés, ou par le Pass compétition FFTRI pour les non-licenciés.

L'organisation décline toute responsabilité en cas d'accident corporel ou matériel qui pourrait survenir pendant l'épreuve, dû au non-respect des consignes de sécurité des organisateurs. L'organisation décline également toute responsabilité en cas de perte ou de vol d'objet et de matériel.

Article 13 : Evénements particuliers

L'organisateur se réserve le droit de modifier les parcours si des conditions l'imposent. En cas d'annulation pour des cas de force majeure (conditions climatiques extrêmes par exemple), les droits d'inscriptions restent acquis pour moitié à l'organisateur.

Article 14 : Droit à l'image

L'inscription inclut la cession de vos droits d'image à l'organisation pour reproduire et/ou diffuser les photographies ou vidéos réalisées lors du triathlon du Nautil dans le cadre de la promotion de cet événement : affiches, site web et tout autre support d'information et de communication. Sauf document libre stipulant le contraire à remettre au secrétariat le jour de l'épreuve, les concurrents

(ou leurs parents pour les mineurs).

Article 15 : Partenaires

Nous remercions tous nos partenaires.



Inscriptions et informations sur notre site : www.bftriathlon.fr

Email : bftri.evenements@gmail.com